



DG Éducation et culture

Programme pour l'éducation et
la formation tout au long de la vie

EACEA
Agence exécutive
"Éducation, audiovisuel et culture"



RECOMFOR

**Réseau pour la formation et l'enseignement
professionnels dans le secteur du commerce**

Rapport final

Partie publique

Informations relatives au projet

Acronyme du projet:	RECOMFOR
Intitulé du projet:	Réseau pour la formation et l'enseignement professionnels dans le secteur du commerce
Numéro du projet:	142591-LLP-1-2008-1FR-LEONARDO-LNW
Sous-programme ou acquisition de connaissances:	LEONARDO DA VINCI – réseau ECVET
Site Internet du projet:	www.recomfor.eu
Période du rapport:	Du 01/12/08 Au 31/05/11
Version du rapport:	1
Date de préparation:	Juillet 2011
Organisation bénéficiaire:	Confédération Française du Commerce Interentreprises (CGI)
Coordinateur du projet:	Richard Maniak
Organisation du coordinateur du projet:	CIEP - MEN
Numéro de téléphone du coordinateur de projet:	+33 (0)6.07.26.52.39
Adresse électronique du coordinateur de projet:	richard.maniak@education.gouv.fr

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne.

Cette publication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.



© 2008 Copyright Agence Exécutive Education, Audiovisuel et Culture
Ce document peut être copié et distribué librement sous condition que le contenu n'est pas modifié, que la source est reconnue et que ce copyright est inclus.

Synthèse

Le projet RECOMFOR s'inscrit directement dans la perspective de la Recommandation Européenne ECVET : « Recommandent aux États membres de soutenir le développement de partenariats et de réseaux nationaux et européens qui se consacrent à tester, à mettre en œuvre et à promouvoir ECVET ».

Le partenariat RECOMFOR regroupe la plus grande partie des parties prenantes des systèmes d'enseignement et de formation professionnelle dans 10 pays pour la certification d'assistant commercial import-export.

Le principal objectif du projet est de développer entre les membres du réseau un espace de mobilité pour les étudiants au cours de leur formation utilisant les principes et outils ECVET.

En amont du projet RECOMFOR, le projet COMINTER a permis aux partenaires de développer une « référence partagée », outil permettant de maximiser les zones de compatibilité entre les différentes certifications nationales.

Les principales productions du projet sont :

- un tableau de correspondance entre chaque certification et la référence partagée. Il permet pour chaque projet de mobilité de trouver les contenus de formation les plus pertinents pour une équivalence de certification mais aussi un descriptif des formations et de l'évaluation ;
- des chartes qualité pour les centres de formation et les entreprises pour développer la confiance mutuelle entre partenaires ;
- une adaptation des outils proposés par ECVET : accord de partenariat propre au réseau, contrat pédagogique, relevé individuel des acquis ;
- une structure associative déposée qui permet de regrouper les adhérents au réseau à partir de règles communes. Cette association assure également la pérennité du projet grâce à des ressources financières identifiées et un comité de pilotage. La pérennité du projet est également assurée par la définition de règles permettant de nouvelles adhésions et l'adoption du nom NETINVET pour l'association permettant d'intégrer d'autres certifications que celle d'assistant commercial import-export ;
- des outils d'aide et d'information pour les adhérents au réseau, en particulier :
 - o un site internet www.netinvet.eu permettant aux membres du réseau de dialoguer, de monter de nouveaux projets et d'échanger des étudiants ;
 - o des guides méthodologiques aidant à construire des projets de mobilité ECVET

Les premiers résultats tangibles du projet RECOMFOR :

- Le développement de l'association NETINVET: 38 centres de formation et 6 organisations professionnelles nationales du secteur ont adhéré à l'association et ont participé activement à la première assemblée générale ;
- Le développement de la mobilité : plus de 150 échanges ont eu lieu en 2009-2011 et se développent en 2012. Ils ont lieu dans le cadre de la formation en centre de formation et en entreprise. Ils impliquent un nombre croissant de partenaires et de pays. Ces échanges peu à peu prennent la forme d'échanges dans l'esprit d'ECVET :
 - o Avec une durée peu à peu suffisante (3 semaines à 3 mois) pour évaluer des acquis d'apprentissage pouvant entrer dans le processus de certification ;
 - o Avec utilisation progressive des outils ECVET, en particulier le contrat pédagogique, même si les conditions réglementaires nationales n'incluent pas toujours la possibilité de prise en compte de points ECVET ou une reconnaissance de l'évaluation. Les conditions sont néanmoins réunies pour un basculement rapide dès que les réglementations seront adaptées ;
- L'ouverture de l'association NETINVET à de nouvelles certifications en particulier le transport et la logistique avec une trentaine de nouveaux adhérents prévus début 2012.

Plus d'informations sur www.netinvet.eu et www.recomfor.eu

Summary

RECOMFOR project is directly in view of the European ECVET Recommendation: "Recommending that Member States support the development of partnerships and national and European networks devoted to test, implement and promote ECVET".

The RECOMFOR partnership includes most of the stakeholders of vocational education and training systems in 10 countries, for the certification "assistant in international trade".

The main objective of the project is to develop within the network members a space for mobility for students, during their training pathway, using the ECVET principles and tools.

Upstream RECOMFOR project, the project COMINTER allowed partners to develop a "shared reference", i.e. a tool to maximize the areas of compatibility between different national certifications.

The main outcomes of the project are:

- A table of correspondence between each certification and the certification described in the shared reference. It allows for every mobility project to find the most relevant training content to an equivalency certification, but also a description of the training programme and evaluation;
- Quality charters for training centers and companies, in order to develop mutual trust between partners;
- An adaptation of the tools offered by ECVET: Membership Agreement (Memorandum of Understanding), Learning Agreement, Personal transcript of learning achievements;
- An association that enables registered members to consolidate the network on the basis of common rules. The association also ensures the sustainability of the project with identified financial resources and a steering committee. Project sustainability is ensured by the definition of rules enabling the entry of new members and the adoption of the name *NETINVET* for the association, which opens the possibility to integrate other certifications than "assistant in international trade";
- Support and information tools for members of the network, in particular:
 - A website www.netinvet.eu that allows network members to interact, set up new projects and organize exchange of students;
 - Methodological guidelines helping to build ECVET mobility projects

The first tangible results of the project RECOMFOR:

- The development of the Association NETINVET: 38 training centers and 6 national professional organizations in the sector have joined the association and actively participated in the first general assembly;
- The development of mobility: more than 150 exchanges took place in 2009-2011 and are developed in 2012. They take place as part of training in the training center and in company through work placement. They involve a growing number of partners and countries. These exchanges gradually take the form of mobility operations in the spirit of ECVET:
 - With duration slowly getting sufficient (3 weeks to 3 months) to assess learning outcomes that can enter the certification process;
 - With progressive use of ECVET tools, in particular the learning agreement, even if the national regulatory requirements do not always include yet the possibility to consider ECVET points or recognition of the assessment performed abroad. The conditions are nevertheless met for a quick switch when the regulations will be adapted;
- The opening of the association NETINVET to new certifications, in particular transport and logistics, with thirty new members expected early 2012.

More information on www.netinvet.eu and www.recomfor.eu

Table des matières

1. OBJECTIFS	6
2. DEMARCHE.....	8
3. RESULTATS DU PROJET	10
4. PARTENARIATS	13
5. PROJETS POUR L'AVENIR.....	14
6. CONTRIBUTION AUX POLITIQUES COMMUNAUTAIRES	15
7. IMPACT DU PROJET	16

1. Objectifs

Le projet RECOMFOR s'inscrit dans une démarche de développement d'un espace européen de mobilité des apprenants.

Il se situe dans la deuxième phase de cette démarche après le projet COMINTER qui a permis la mise en place d'une méthodologie commune d'écriture de références partagées à l'échelle européenne. Le profil professionnel support de cette expérimentation est celui d'*assistant commercial import-export*, aujourd'hui partagé par l'ensemble des partenaires du projet, soit dans 10 pays.

Sur la base de ce profil professionnel partagé, les partenaires du projet COMINTER ont souhaité aller plus loin dans la démarche de développement d'un espace commun de formation professionnelle. La mise en place d'un réseau de centres de formation a été retenue comme deuxième étape incontournable pour tendre vers un espace de mobilité des apprenants.

Le premier objectif du projet RECOMFOR était de renforcer et pérenniser le réseau issu du projet COMINTER et qui avait donné lieu à quelques expérimentations de mobilité d'étudiant en formation initiale pour le profil d'assistant commercial import-export, niveau 5 du Cadre européen des certifications (CEF).

Cet objectif principal s'est décliné en plusieurs sous objectifs en fonction des différentes cibles visées.

Les cibles et l'objectif principal pour chacune sont :

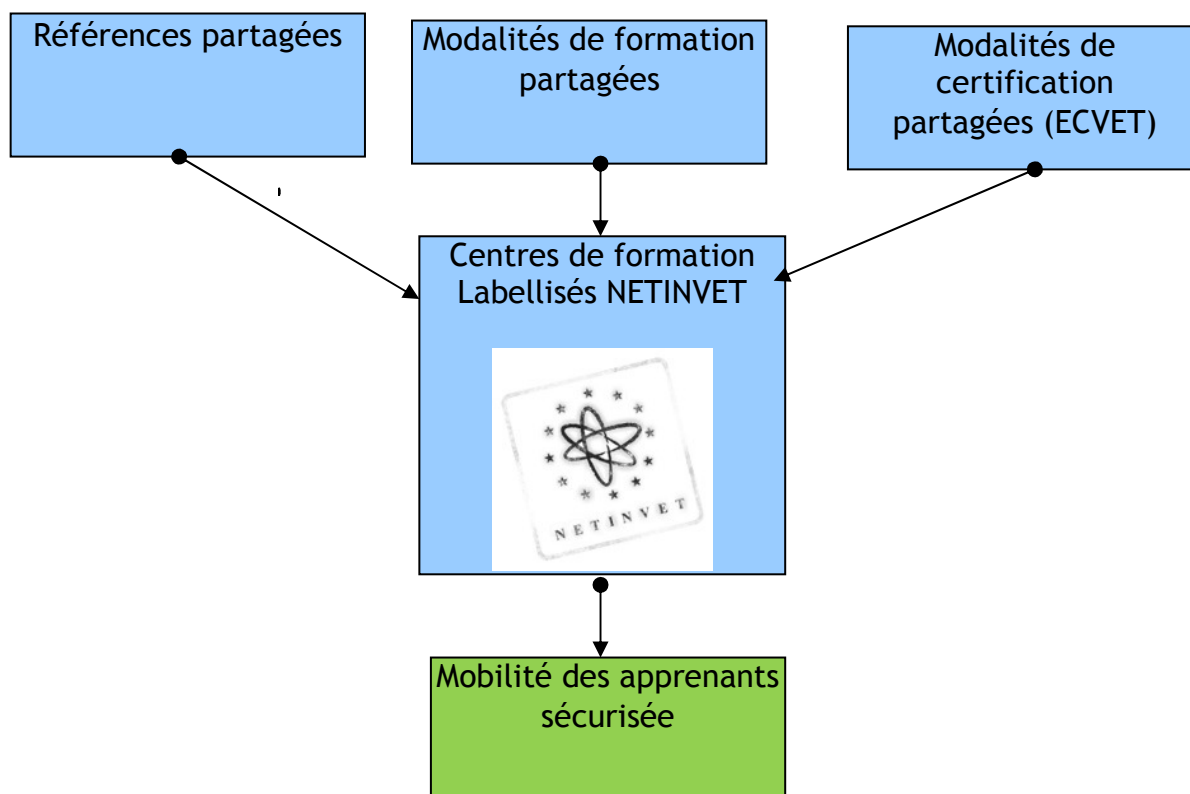
Cibles	Objectifs
Les bénéficiaires des opérations de mobilité, en l'occurrence les étudiants en formation initiale en cours de formation pour le profil cité.	L'objectif était de leur proposer des parcours de mobilité sécurisés et labellisé en centre de formation et en entreprise dans le cadre de la formation référente.
Les centres de formation qui constituent les parties prenantes principales du réseau et assurent la responsabilité de son fonctionnement.	L'objectif était de les intégrer au sein d'un réseau garantissant un haut niveau de qualité pour la mobilité tout en simplifiant les procédures et les démarches.
Les entreprises du secteur professionnel, associées à un centre de formation et qui accueillent les stagiaires en formation.	L'objectif était de les associer à des opérations de mobilité garanties par une démarche qualité avec des stagiaires choisis dans le cadre de relations privilégiées avec un centre de formation qui est leur point de contact avec le réseau.
Les organisations professionnelles du secteur parties prenantes de la formation dans le domaine et qui se sont associées au projet. Plusieurs d'entre elles ont été partenaires du projet.	L'objectif était de les amener à jouer un rôle de facilitateur pour la mise en place et de caution de la qualité du projet

<p>Les institutions responsables des cursus et modalités de formation et certification dans les pays ou régions participant au projet et qui ont été associées ou consultées pour faciliter le succès du projet. Plusieurs d'entre elles ont été partenaire du projet.</p>	<p>L'objectif était de les encourager à soutenir le projet et si possible de mettre en évidence les points d'évolution nécessaire du cadre réglementaire de la formation et de la certification pour faciliter la réussite du projet.</p>
---	---

Un dernier objectif général était de mettre au point un cadre organisationnel et des procédures de mobilité transférables à d'autres projets dans le cadre de la mise en place du dispositif ECVET.

A cette fin, le projet avait pour objectif de produire des outils et développer des méthodes pouvant être transférés à d'autres qualifications du secteur du commerce ou à d'autres secteurs. La première expérimentation a eu lieu en cours de projet avec un autre projet européen du domaine des transports et de la logistique : EUROTRANSLOG.

La convergence de ces objectifs a pris la forme d'une structure nouvelle nommée NETINVET, issue du projet et dont la mission est de pérenniser, étendre au niveau géographique et à d'autres domaines de la formation les bonnes pratiques au service de la mobilité mises au point par le projet RECOMFOR.



2. Démarche

Le projet s'est inscrit dans la continuité du projet COMINTER, il a mobilisé des partenaires qui avaient déjà construit ensemble une confiance mutuelle.

Chacun des partenaires initiaux représentait une institution ou une organisation paritaire, tous ont recruté de nouveaux partenaires représentant les centres de formation pour étendre l'équipe et la centrer sur les objectifs du projet.

Chaque lot de travail a été confié à un partenaire, le promoteur et le pilote supervisant l'ensemble. Les lots de travail se sont articulés sur le processus de développement du réseau : recherche de centres de formation, recherche d'accord sur les contenus et modalités de formation, formalisation du processus de mobilité, mise en place de la démarche qualité, inscription du réseau dans la démarche ECVET, et mise en place des outils de pérennisation, la structure et le site internet. Tout au long du projet, un pilotage suivi a permis de garantir le niveau d'implication des partenaires, tirer profit de l'évaluation assurée en continue par une évaluatrice externe, et instaurer un esprit de partenariat, y compris lors des prises de décision.

Dans un souci constant de collégialité des travaux, plusieurs enquêtes exhaustives ont été conduites auprès des différentes parties prenantes du projet. Les résultats étaient systématiquement soumis à chacun des partenaires pour validation. Cette approche collégiale a fortement contribué à enrichir les productions et a contribué à l'émergence d'un haut niveau de confiance entre les partenaires. Ce qui est essentiel pour la pérennité du réseau.

Ce bon climat de confiance a permis d'avancer sur le point le plus bloquant à savoir la mise en place d'une structure ad hoc garantissant la pérennité du réseau en particulier au niveau financier. Un grand souci d'équité entre les membres et une stratégie volontaire de développement du service à la mobilité fourni aux membres du réseau ont toujours guidé les partenaires.

Enfin, tout au long de son déroulement, RECOMFOR a veillé à créer des synergies avec d'autres initiatives liées à ECVET, à la formation professionnelle en Europe ou à des porteurs de projets similaires pour enrichir sa réflexion et optimiser la diffusion de ses résultats.

La démarche du projet est la suivante :

Étapes	Démarche
Recherche et adoption d'une structure juridique pour le réseau	Identification des besoins et comparaison des différents statuts possibles.
Collecte des informations pour la mobilité via un questionnaire.	Chaque partenaire a en charge l'administration des questionnaires aux centres de formation et entreprises de son ressort.
Préparation de la mobilité en centre de formation	Analyse des modalités de mise en œuvre des références partagées dans les centres de formation. Des rencontres et échanges via la plateforme ont permis de faire émerger des terrains d'expérimentation de la mobilité.

Préparation de la mobilité en entreprises	Implication des entreprises et développement d'outils pour favoriser l'accueil des stagiaires étrangers.
Expérimentation de la mobilité entre centres de formation du réseau.	Les centres de formation encadrés par les partenaires testent la mobilité et en tirent des enseignements, en particulier en matière d'outils et de scénarios.
Mise en place de la démarche qualité du réseau	En étroite synergie avec la démarche ECVET, la certification qualité des opérations de mobilité est formalisée par le biais de chartes et procédures.
Préparation de la reconnaissance et du transfert des acquis	Mise au point des outils d'aide à la mobilité pour la reconnaissance des acquis et la consolidation de la confiance mutuelle en synergie avec la démarche ECVET.
Mise en œuvre opérationnelle du réseau	Création de l'association de gestion et du site internet du réseau. La dynamique installée au cours du projet a permis de dépasser les réticences à mettre en place une structure pérenne et démocratique pour poursuivre la mission du projet.
Diffusion et transfert	Extension du réseau et partage de bonnes pratiques à travers la participation à des événements externe, l'élaboration de supports de communication... Ex : le projet EUROTRANSLOG structure son réseau sur le modèle NETINVET et prépare son intégration (2012) au réseau.

3. Résultats du projet

Les résultats du projet sont de plusieurs natures. Il s'agit de produits, mais aussi de méthodes, d'expériences et d'enseignements en matière de politique de formation professionnelle ou de coopération européenne. Ils se divisent en deux groupes : d'une part ceux qui ont servi au projet pour atteindre ses objectifs, et d'autre part ceux qui sont destinés à assurer le fonctionnement futur du réseau.

Les résultats intermédiaires ont été développés lors du rapport d'étape. Il s'agit pour l'essentiel de produits :

- des questionnaires qui ont permis d'enrichir la base de données constitutive du réseau,
- des informations sur le degré d'implémentation du référentiel partagé d'*assistant commercial à l'import-export* issu du projet COMINTER dans les différents pays participants qui ont servi de base à l'écriture des agréments entre les centres de formation (*Memorandum of Understanding / Membership Agreement*),
- du matériel pratique nécessaire à la préparation des scénarios de mobilité, contenus de formation, période et durée de la formation, relations aux entreprises, modalités de valorisation de la mobilité,
- d'un recensement des formes juridiques possibles pour le futur réseau.

Les résultats finaux sont les suivants :

Les méthodes, expériences et enseignements en matière de politique de formation professionnelle et coopération européenne :

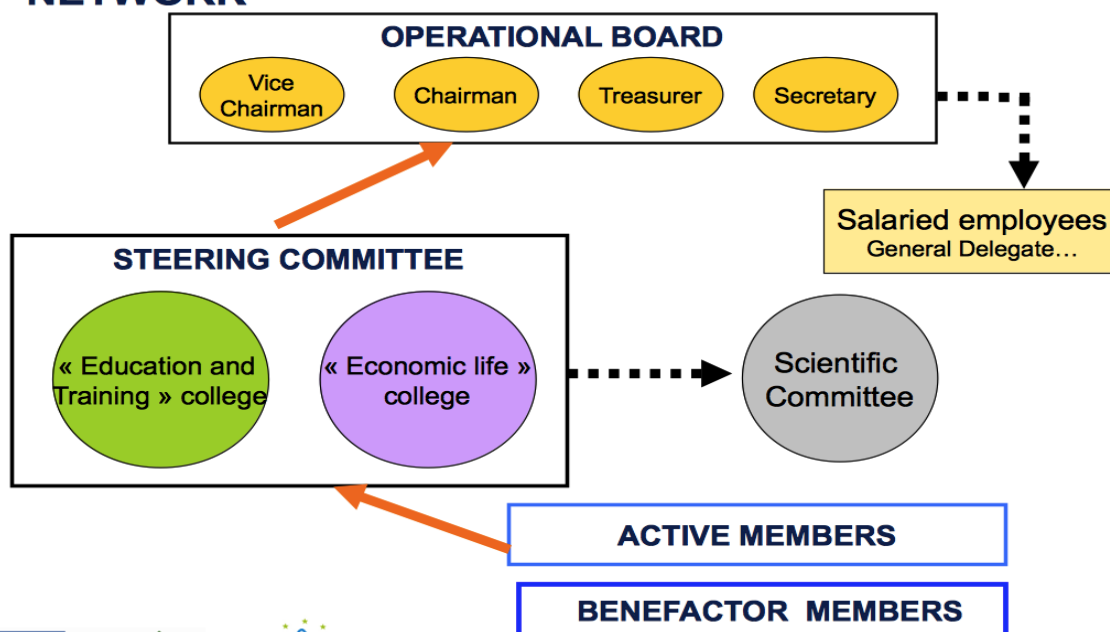
- Un réseau dynamique nommé NETINVET constitué de 38 centres de formations et 6 organisations professionnelles issus de 10 pays membres du réseau, soutenu par d'autres organisations professionnelles et des institutions impliquées dans les finalités du réseau.
- Plus de 150 opérations de mobilité conduites à titre expérimental en 2009-2011 et ayant permis à autant d'étudiants de profiter du réseau pour une expérience en stage ou en centre de formation à l'étranger, plus d'une centaine d'opérations programmées pour l'année scolaire 2011-2012.
- Des procédures de mobilité établies dans une démarche qualité reconnue de tous les participants et structurée autour d'un site et d'une plateforme commune : www.netinvet.eu. Le site présente la méthodologie établie dans le cadre du projet, il donne également libre accès au grand public aux principaux documents accompagnant la démarche qualité. La partie privée du site a été conçue pour accompagner les établissements au plus près et le plus intuitivement possible dans la préparation des opérations de mobilité. Un manuel permet de suivre pas à pas les étapes, de la mise en place au suivi et à l'évaluation d'une opération de mobilité.
- De nouvelles certifications construites sur la base de la référence partagée et mises en œuvre à partir de 2011 :
 - En Italie : « Tecnico Superiore in Commercio Estero » dispensé en Vénétie par la Fondazione Giacomo Rumor – Centro Produttività Veneto, ouvert en mars 2011
 - Au Portugal : « Técnico/a Especialista em Comércio Internacional » proposé par CECOIA et ouvert en janvier 2011

- Des échanges de bonnes pratiques entre les membres du réseau et des avancées significatives vers la reconnaissance et le transfert des acquis de l'apprentissage en prévision de la mise en œuvre effective du dispositif ECVET.

Les produits :

- Une association loi 1901 française *NETINVET* qui regroupe les centres de formations et qui s'autofinancera à l'issue du projet. Sa structure est organisée en trois niveaux comme le montre le schéma ci-dessous :
 - Un bureau élu au sein du conseil d'administration.
 - Un conseil d'administration qui rassemble des représentants des différentes parties prenantes à l'association (collège des centres de formation et collège des organisations professionnelles).
 - Un comité scientifique indépendant, représentant les institutions impliquées non membres comme les autorités compétentes, qui contrôle et impulse le fonctionnement de l'association.

NETINVET : GOVERNING STRUCTURE OF THE NETWORK



- Un corpus de guides et chartes qui formalisent la démarche qualité du réseau et proposent des outils pratiques pour mettre en œuvre la mobilité et se préparer à la reconnaissance et au transfert des acquis.
- Des fiches méthodologiques sur les étapes du projet pour favoriser le transfert des résultats dans d'autres contextes et auprès d'autres porteurs de projets.

Le schéma ci-dessous retrace le parcours de mobilité type :

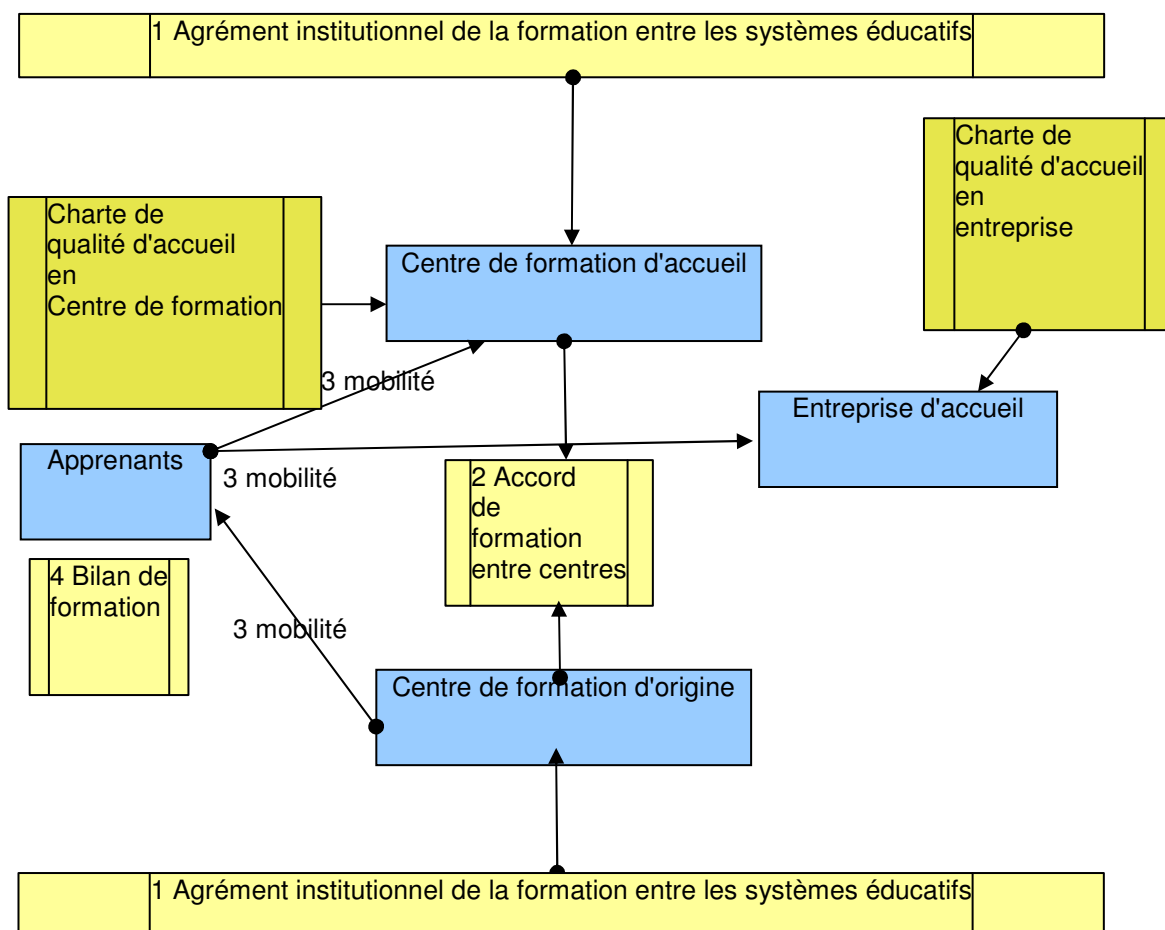
1/ Dans un premier temps les centres de formation en partenariat avec leurs institutions en charge de la formation et ou organisations professionnelles établissent le cadre général de la mobilité, ils vérifient que le référentiel partagé est implémenté, que le niveau de certification est le bon et définissent les zones de partage possibles.

2/ Dès lors les centres de formation des deux régions, via la plateforme de mobilité, peuvent préparer leurs échanges. Ces derniers prendront forme dans l'accord de formation établi entre les centres.

3/ Les opérations de mobilité peuvent se finaliser grâce à la plateforme et/ou des contacts directs jusqu'à l'opération elle-même.

Les chartes de qualité adoptées par les centres de formation et les entreprises associées garantissent un haut niveau de qualité, tant au niveau des contenus pédagogiques qu'au niveau du suivi et de l'accueil de l'apprenant en mobilité.

A la fin de la mobilité, l'apprenant se voit délivrer un bilan qui fait état de son parcours de formation, et qui permettra une certification immédiate dès lors que le système ECVET sera généralisé.



4. Partenariats

L'objectif du projet RECOMFOR est de créer un réseau européen de centres de formation et d'entreprises partenaires. Il vise à développer un espace de mobilité utilisant le système ECVET pour la reconnaissance des acquis en cours de mobilité. Le caractère européen du partenariat est donc une des conditions de réalisation du projet.

Le partenariat RECOMFOR est composé de l'ensemble des parties prenantes nécessaires au développement d'un réseau ECVET :

- Les autorités compétentes pour chacun des pays partenaires : Ministères, agences nationales ou représentants de ces institutions (Ex. CECOIA au Portugal représente le Ministère de l'emploi). Le rôle de ces autorités est de favoriser le transfert et la reconnaissance des acquis, de développer la confiance mutuelle et d'impulser le processus auprès des acteurs de terrain (top/down) ;
- Les représentants des milieux professionnels dans la plupart des pays pour développer la mobilité des étudiants en entreprise à l'étranger et apporter la caution des employeurs à la démarche : la mobilité ne dégrade pas la certification, elle en accroît la valeur ;
- Par ailleurs, le projet RECOMFOR associe directement des réseaux de centres de formation pilotes pour les systèmes dans lesquels ils sont particulièrement autonomes comme au Portugal et aux Pays-Bas.

Le travail en commun a montré combien les systèmes étaient divers, soulignant par ailleurs la complexité de l'approche globale pour les acteurs de terrain non préparés :

- Approche centralisée de la certification et peu d'autonomie des centres de formation comme en Grèce
- Approche très décentralisée comme en Italie mais aussi aux Pays-Bas où les centres de formation sont particulièrement autonomes avec une assurance qualité très élaborée
- Et toutes les organisations intermédiaires possibles entre ces extrêmes.

Seule l'approche globale de cette complexité permet de rechercher des solutions simples (à défaut d'être universelles) pour construire un « espace de mobilité ». En effet, il s'agit de permettre aux centres de formation d'organiser une mobilité vers plusieurs pays de façon concomitante ; ceci n'est pas la somme de projets bilatéraux.

Un centre de formation doit favoriser la mobilité d'un ensemble d'étudiants en fonction des langues pratiquées, des souhaits des étudiants, de l'offre de mobilité et des possibilités de reconnaissance des acquis. Ceci tout en préservant la cohérence des parcours. La participation à un réseau doit concourir à faciliter la mise en œuvre de ce processus.

5. Projets pour l'avenir

A l'issue du projet RECOMFOR, les objectifs ont été atteints : le réseau NETINVET a une existence réelle et possède une structure de gestion durable. Les projets pour l'avenir seront donc portés par NETINVET et consistent principalement à :

➤ Développer les échanges

De nombreuses expérimentations de la mobilité ont eu lieu dans le cadre de RECOMFOR. A présent, l'objectif est de généraliser ces expériences de mobilité en rendant ces opérations de mobilité accessibles à un plus grand nombre, pour des durées plus longues, en impliquant l'ensemble des centres de formation du réseau, et en utilisant de façon systématiques les outils proposés par le réseau (contrat pédagogique entre les établissements, relevé individuel des acquis, fiches d'évaluation, et bien sûr, la plateforme NETINVET).

➤ Communiquer

Renforcer l'identité du réseau, optimiser sa visibilité et sa reconnaissance constituent des priorités pour l'avenir. Une stratégie de communication va être mise en place et prévoira notamment de développer de nouveaux outils, d'optimiser le site internet www.netinvet.eu en proposant de nouvelles fonctionnalités et de faire connaître NETINVET par le biais de la participation de ses membres à des événements (conférences, séminaires européens...).

➤ Etendre le réseau

Un des principaux objectifs à moyen terme est d'étendre le réseau :

- A de nouveaux pays et/ou régions (à ce jour 10 pays/régions font partie du réseau) ;
- A de nouvelles certifications du secteur du commerce. L'ouverture du réseau aux certifications du transport et de la logistique (réseau EUROTRANSLOG) est déjà prévue pour début 2012.

L'extension du réseau passe également par la mobilisation de nouveaux groupes cibles comme : les nouveaux centres de formation souhaitant intégrer le réseau ; les autorités compétentes engagées dans le projet qui, au travers de cette expérience, souhaitent mesurer l'impact d'ECVET sur leurs systèmes ; les autorités compétentes qui ne sont pas dans le projet mais qui sont en recherche de bonnes pratiques et d'outils méthodologiques ; les organisations professionnelles du secteur du commerce qui souhaitent bénéficier de cette expérience.

➤ Mettre en œuvre de nouveaux axes de travail

A l'avenir, le réseau NETINVET projette également de développer ses activités pour proposer de nouveaux services à ses membres. Un projet visant à organiser la mobilité des enseignants entre les établissements membres du réseau est actuellement à l'étude.

Ce plan d'action valorise sur le long terme les résultats produits dans le cadre de RECOMFOR et en garantit une exploitation durable.

6. Contribution aux politiques communautaires

Le projet RECOMFOR centré sur la formation et la mobilité professionnelle se trouve donc au cœur de la stratégie de Lisbonne et plus spécifiquement du processus de Copenhague démarré en 2002. Ce dernier vise à améliorer la transparence des diplômes et des qualifications liées à la formation professionnelle afin de favoriser leur reconnaissance au travers de l'Europe et de permettre des mobilités plus aisées.

Le projet RECOMFOR s'inscrit dans la perspective de la mise en œuvre de la Recommandation portant sur le dispositif ECVET (Système de crédit européen pour l'enseignement et la formation professionnelle) officiellement adoptée par le Parlement européen le 18 décembre 2008 puis par le Conseil le 11 mai 2009.

Le système ECVET vise à permettre le transfert, la reconnaissance et la capitalisation d'acquis d'apprentissage en vue de l'obtention d'une certification. Il doit permettre aux Européens de poursuivre la construction de leur qualification professionnelle, en accumulant ces acquis, même s'ils changent de lieu ou de système d'apprentissage.

L'utilisation effective d'un tel système dans le cadre de la mobilité repose sur la confiance réciproque entre les différents partenaires (autorités responsables des certifications, prestataires de formation, etc.). Cette confiance repose sur la capacité à reconnaître les acquis d'apprentissages obtenus dans un autre environnement ce qui suppose d'être en capacité d'entendre et de recevoir, de comprendre l'évaluation des partenaires et se doter des outils, en particulier d'assurance qualité, permettant de communiquer sur la base d'une confiance réciproque. Dans cette optique, le projet RECOMFOR propose :

- une méthodologie, des outils visant à assurer la qualité au sein du réseau par la labellisation des opérateurs,
- des outils facilitant le transfert et la reconnaissance des acquis d'apprentissages des personnes qui bénéficient d'une mobilité : transparence des critères et des modalités d'évaluation, accord de partenariat, contrat pédagogique.

Le projet RECOMFOR favorise la mise en œuvre un système de crédit du type ECVET par l'établissement de partenariats solides, actifs et pérennes, d'une part entre les institutions ou autorités responsables des certifications professionnelles, d'autre part entre les organismes chargés des prestations de formation professionnelle. La création d'une association entre l'ensemble des membres du réseau permet d'atteindre cet objectif. Le projet RECOMFOR s'inscrit ainsi directement dans la perspective de la Recommandation Européenne ECVET : « Recommandent aux États membres de soutenir le développement de partenariats et de réseaux nationaux et européens qui se consacrent à tester, à mettre en œuvre et à promouvoir ECVET ». Il est la démonstration de l'utilité de tels réseaux dans le dispositif de mise en œuvre de la Recommandation ECVET et cette opportunité a été soulignée lors du dernier forum ECVET organisée à Madrid les 9 et 10 juin 2011 où le réseau NETINVET a été appelé à témoigner.

Le projet RECOMFOR s'inscrit dans la phase de préparation, jusqu'en 2012, pendant laquelle les États membres sont appelés à créer les conditions nécessaires et à adopter les mesures en vue de l'application d'ECVET. En effet, le projet RECOMFOR permet l'expérimentation de la mobilité et favorise la mise en œuvre d'ECVET dans des conditions réelles. L'ensemble des autorités compétentes engagées dans le projet l'utilisent pour identifier l'impact de la mise en œuvre d'ECVET dans leur propre système.

7. Impact du projet

Dans le cadre de la préparation du rapport final, les partenaires ont décrit l'impact et les résultats du projet RECOMFOR, au niveau de leur pays, de leur système de formation professionnelle ainsi que de leur organisation.

➤ **Concernant l'impact au niveau de leur pays, les éléments suivants ont été mis en avant par les partenaires :**

- Une influence positive sur la mise en place du système ECVET, notamment par une meilleure identification des besoins et des possibilités pour la mise en place du système ECVET dans le système de formation professionnelle (République Tchèque...);
- Une révision de la législation par les autorités compétentes dans le domaine de l'éducation pour faciliter la reconnaissance officielle des études faites à l'étranger (Catalogne, Communauté Française de Belgique ...);
- Le transfert des résultats du projet pour d'autres formations;
- La remontée des problèmes pratiques tels que ceux liés aux aspects financiers, administratifs et organisationnels grâce aux expériences de mobilité au sein du projet;
- Une contribution au travail sur les liens entre les documents Europass et l'approche du système ECVET.

➤ **Concernant l'impact au niveau du système de formation professionnelle, les éléments suivants ont été mis en avant par les partenaires :**

- L'adoption du profil développé par COMINTER et utilisé dans le cadre de RECOMFOR pour la formation d'*Assistant Commerce International* comme modèle de référence dans le système de qualification pour la formation professionnelle au niveau national (Roumanie, Pays-Bas ...);
- La mise en place de nouvelles certifications construites sur la base de la référence partagée, effectives à partir de 2011 au Portugal (CECOA - *Técnico/a Especialista em Comércio Internacional*) et en Vénétie (CPV- *Tecnico Superiore in Commercio Estero*);
- Le développement de la modularisation;
- L'expérimentation de la mise en place du système ECVET.

➤ **Concernant l'impact au niveau de leur organisation, les éléments suivants ont été mis en avant par les partenaires :**

- Une plus grande facilité à organiser des mobilités grâce au réseau;
- L'augmentation du nombre d'opérations de mobilités (entrantes et sortantes);
- L'augmentation des participants aux stages en entreprise à l'étranger;
- Le développement de l'intérêt pour les langues, marchés, cultures et manières de travailler à l'étranger de la part des étudiants et des professeurs;
- Un intérêt de la part des professeurs pour participer à des opérations de mobilité;
- Des échanges avec les centres de formation de leur pays pour transmettre leur expérience acquise dans le cadre du réseau;
- Une redéfinition de leur relation avec les entreprises, motivée par la démarche de les contacter pour le placement d'étudiants étrangers en stage;
- Une confiance accrue entre les centres de formation, grâce aux outils garantissant la qualité du processus de mobilité et qualité des objectifs de formation;
- Des échanges simplifiés, notamment grâce aux outils pour accompagner les étudiants et les tuteurs avant et pendant la mobilité;
- Une prise de conscience des professeurs de l'intérêt de donner leur cours en langue étrangère.

www.netinvet.eu



Photos "De RECOMFOR à NETINVET"
Paris, 28-29 mars 2011
Crédit photos : T. Koszul

Comité de pilotage NETINVET

